

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DU ROVE

SEANCE DU 19 MARS 2025

Conseillers Municipaux : Effectif : 29 ; Présents : 27 ; Pouvoir : 0 ; Absents : 2

L'an deux Mil vingt-cinq, le dix neuf mars à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul SABATINO Maire, suite à la convocation en date du 13 mars 2025.

ETAIENT PRESENTS : BARTOLI Michel (arrivé à 18h07)- BONNET Marie-Claude - CANGELOSI Laetitia - CASABURI Francine - CORTES Jeanne - COSTE Raymonde – DEQUIVRE Claude - DESMATS Nicole - FIORI Frédéric - FERNANDEZ Danielle - GIRAUD Chantal - GUEVARA David – GROBEL Pierre - GIUDI Marie-Noelle JAUFFRET Michel– JUAN Annie - LAVAL Jacques - LILLO Sabine - MARTINEZ Véronique - MISSIMILLY Laurent - MONTALBAN Francis – ROSSO Georges – ROSSO Viviane – SABATINO Paul - SALAS Aline - SACOMAN Roger - SOLE Jean-Pierre.

ONT DONNE POUVOIR :

ABSENTS : - MAISONNEUVE Régis - MAZADE Alain-

SECRETAIRE DE SEANCE : SALAS Aline

2025-02bis-14	DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL 13 TRAVAUX DE PROXIMITE 2025 - Création d'un parking de stationnement pour la Mairie du ROVE
---------------	--

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental 13 dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière du Conseil Département 13 pour la réalisation du projet suivant :

- Création d'un parking de stationnement pour la Mairie du ROVE

La commune du ROVE fait l'acquisition d'une parcelle de 296m² afin de réaménager le centre ancien avec la création d'un parking privé dans cet espace communal.

Cette parcelle se situe en mitoyenneté de la Mairie, ce qui permettra aux agents de stationner sur ce site afin de désengorger les parkings tout autour de la Mairie et du centre ancien du village. Dans le cadre de la qualité environnementale les matières utilisées permettront de désimperméabiliser les sols afin de gérer durablement les ruissellements des eaux et un bassin de 150m³ sera créé.

La commune a déjà entrepris des efforts importants pour la réfection, la création de bâtiments et d'espaces communaux ; elle poursuit avec cette opération son investissement pour la préservation de son centre ancien et de ses espaces publics.

Le montant estimatif de cette opération s'élève à 95 235 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est présenté ainsi :

Descriptif	COUT HT	FINANCEMENTS	Montants HT	% Taux
Réalisation parking - Remblaiement+ouverture tranchées+création bassin+couche de finition en tout venant+mise en place d'un nidaplast chaussée lourde avec géotextile	47 000,00 €	Conseil Départemental 13: Travaux proximité 2025	59 500,00 €	62,5%
		70% de 85 000 € HT		
Réalisation mur de soutènement bancher et création ouverture - terrassement-maçonnerie	48 235,00 €	Autofinancement Commune	35 735,00 €	37,5%
Total opération	95 235,00 €	TOTAL FINANCEMENTS	95 235,00 €	100%

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que cette opération pourrait être éligible au titre d'une aide financière du Conseil Départemental 13, dans le cadre des travaux de proximité 2025. Le taux de subvention est de 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 85 000 € HT par projet. Aussi propose-t-il au conseil municipal de solliciter auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône la subvention la plus élevée possible.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le dossier présenté ;

DECIDE de demander l'aide financière la plus élevée possible au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour 2025 ;

CHARGE Monsieur le Maire de fournir le dossier nécessaire, le moment venu, pour octroi de cette aide.

VOTE / POUR

27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Paul SABATINO

